Formation des commissaires enquêteurs

23 octobre 2012

Le Profil Environnemental Régional

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Pourquoi ?

C'est la circulaire « Grenelle » du 23 mars 2009 qui préconise la réalisation de **profils environnementaux régionaux**.

Ce document, qui est une actualisation du précédent profil de 2002, a pour vocation de donner une **vision partagée des enjeux et priorités environnementales de la région**.

Il dresse un bilan des enjeux environnementaux en 2011 et définit des priorité d'acions.

Il a l'ambition de constituer à terme un véritable **observatoire régional de l'environnement** grâce aux nombreux indicateurs sur l'environnement et le développement durable .

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Pour qui ?

Le profil environnemental est tout d'abord une **source d'information pour le grand public**, qui trouvera de manière synthétique les enjeux environnementaux qui touchent son quotidien.

Le profil environnemental doit également servir aux nombreux porteurs de projet qui y verront un **document d'alerte** qui décline les enjeux et orientations régionales.

C'est un outil pour les collectivités locales et les services de l'Etat. Il constitue un **affichage clair** du cadre de travail de l'Autorité Environnementale pour l'évaluation des plans programmes ou projets.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Par qui ?

Comité de rédaction :

- DREAL Picardie
- Conseil Régional de Picardie
- CETE Nord-Picardie
- ADEME

Contributeurs :

- Les DDT(M)
- La DRAC
- La DRAAF
- ARS
- Les Conseils Généraux
- ATMO Picardie
- Conservatoire botanique de Bailleul
- L'aviation civile
- Les CPIE
- Picardie Nature

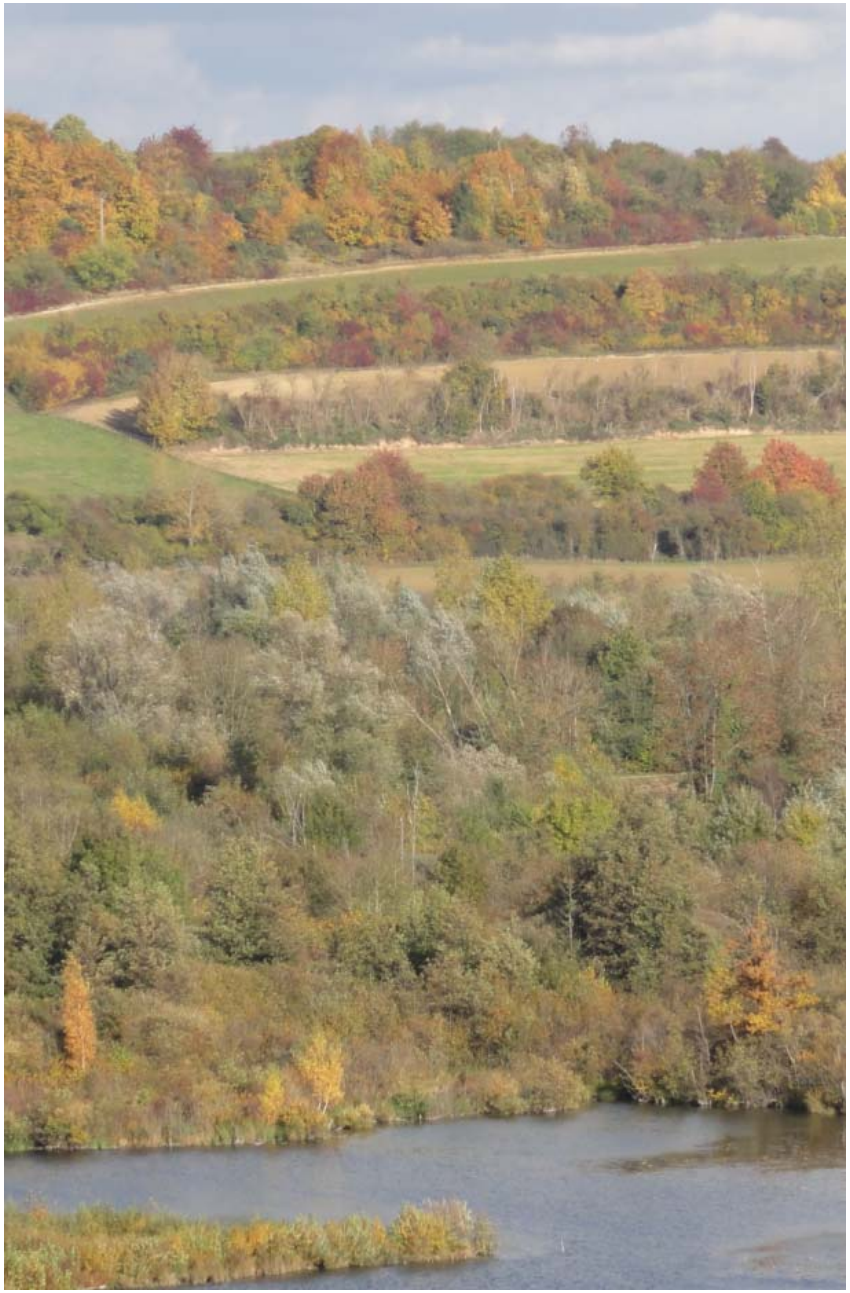

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Les enjeux

Enjeux transversaux :

- Promouvoir la gestion économe des espaces et des ressources
- Préserver et restaurer les patrimoines naturels et paysagers
- Garantir les sécurités et la santé publique
- Répondre aux défis du développement durable picard et d'adaptation et de lutte au changement climatique

Enjeux territoriaux :

- La Picardie maritime et le littoral picard
- Les plateaux ruraux et bocages
- La vallée de l'Oise
- La vallée de la Somme
- Aménager durablement le sud picard
- Coordonner le potentiel de développement du canal Seine-Nord-Europe

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Les enjeux

Des enjeux thématiques (exemples) :

LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ : A ENRAYER, PAR UN DEVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ, DURABLE, CONCERTÉ, RESPECTUEUX ET COHÉRENT DU TERRITOIRE

Orientations stratégiques		Déclinaisons	
Code	*Libellé*	*Code*	*Libellé*
BIO_1	Préserver et restaurer le patrimoine naturel remarquable et quotidien	BIO_11	Mettre en place la trame verte et bleue, à travers notamment le schéma régional de cohérence écologique (SRCE)
		BIO_12	Développer le réseau et la gestion conservatoire des sites naturels remarquables et périphériques avec la poursuite du déploiement cohérent des actions régionales, départementales et locales des politiques publiques et des démarches privées
		BIO_13	Intégrer la lutte contre la perte de la biodiversité dans les projets, plans et programme
BIO_2	Améliorer la connaissance, protéger les patrimoines marin et littoral et faire cohabiter les activités maritimes et littorales par le développement durable		

LE BRUIT : PREVENIR LES NUISANCES POUR LA SANTE PUBLIQUE ET LE CADRE DE VIE

Orientations stratégiques		Déclinaisons	
Code	*Libellé*	*Code*	*Libellé*
BRUIT_1	Prévenir les nuisances sonores et limiter l'exposition au bruit	BRUIT_11	Réduire les nuisances sonores et l'exposition au bruit dans les politiques d'aménagement du territoire
		BRUIT_12	Résorber l'émission ou la propagation des bruits les plus importants
		BRUIT_13	Protéger notamment les jeunes des risques liés aux nuisances sonores

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Les thématiques

12 thématiques :

- biodiversité et fonctionnalités écologiques de l'espace,
- paysage et cadre de vie,
- eau,
- sols et sous-sols,
- air,
- bruit,
- risques naturels et technologiques,
- déchets,
- énergie,
- développement territorial, aménagement du territoire et déplacements,
- adaptation et lutte contre le changement climatique,
- gouvernance et éducation à l'environnement pour un développement durable.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Les indicateurs de suivi

Un indicateur environnemental de développement durable est un outil d'analyse, d'information, de communication et d'incitation.

Les services de l'État en région, avec la Région Picardie et les autres acteurs régionaux ont souhaité, conformément à l'esprit du sommet de la Terre et des lois Grenelle, disposer d'indicateurs régionaux pour :

- dresser un bilan en matière de développement durable,
- suivre les évolutions au niveau régional,
- partager le diagnostic avec les acteurs régionaux concernés (élus, acteurs économiques et représentants associatifs).

Indicateur	Service	Source	Échelon	Détail	*Unité*	*Année*	Valeur	*Année*	Valeur
LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ : A ENRAYER, PAR UN DEVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ, DURABLE, CONCERTÉ, RESPECTUEUX ET COHÉRENT DU TERRITOIRE									
Abondance des populations d'oiseaux communs	DREAL	Picardie Nature	Picardie	IBIO_1_1/Indice d'abondance des oiseaux communs (Bâti)	*base 100 en 2001*	*1999*	ND	*2010*	73
État des communautés des poissons d'eau douce	SOeS	ONEMA	Picardie	IBIO_1_2/Nombre de points (RHP) : situation du peuplement piscicole bonne	*NB*	*1999*	11	*2008*	0
Flore menacée	CBNBl	CBNBl (2005)	Picardie	IBIO_1_3/Menace sur la flore : éteint, menacé ou vulnérable (EX+EW+CR+EN+VU+NT)	*%*	*1999*	ND	*2005*	44,0

Le profil environnemental

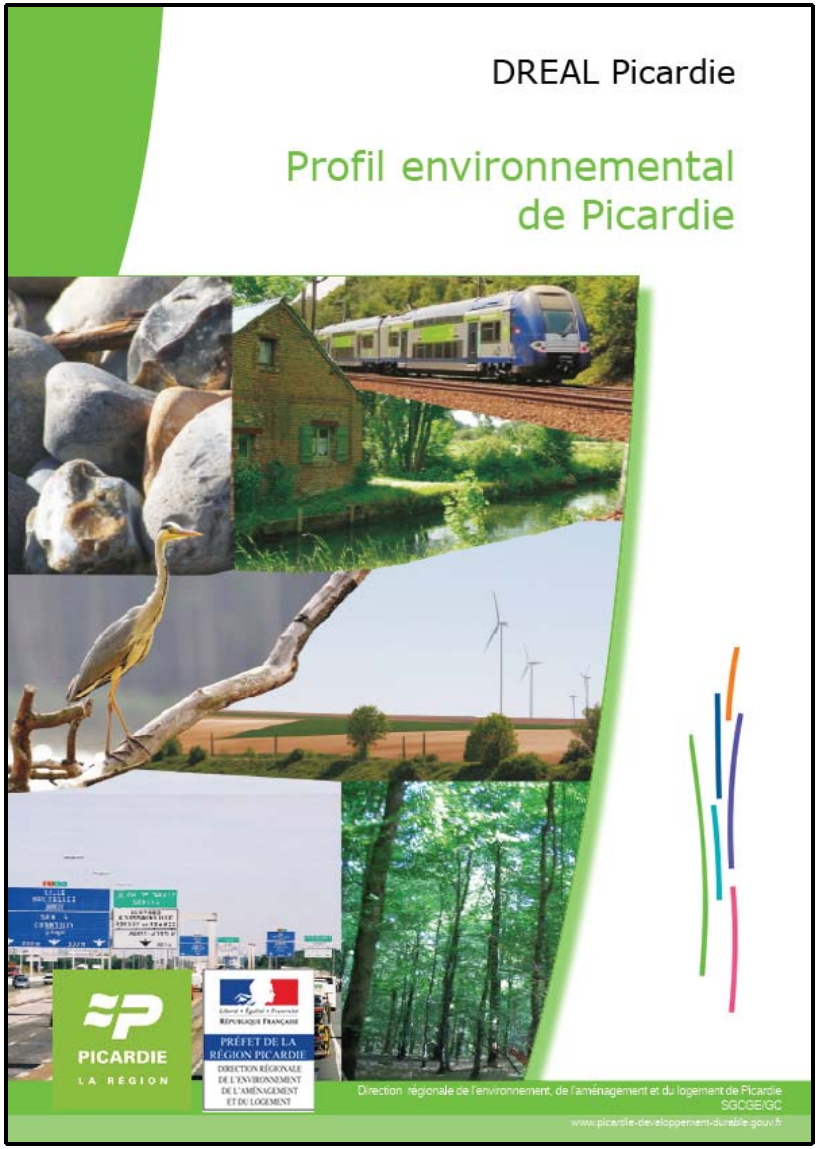

Chaque thématique est déclinée en 3 parties :

- Diagnostic ;
- Objectifs environnementaux de référence ;
- Enjeux et orientations stratégiques.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Les fiches synthétiques

12 fiches synthétiques qui, pour chaque thème précisent :

- L'état (la situation actuelle)
- Les pressions qui s'exercent
- Les réponses possibles

Ces fiches sont agrémentées des principaux chiffres sur la thématique traitée et des éléments de cadrage en Picardie (schémas, orientations, plans...)

Un indicateur (parmi tous ceux proposés dans le profil) est présenté en fin de fiche.

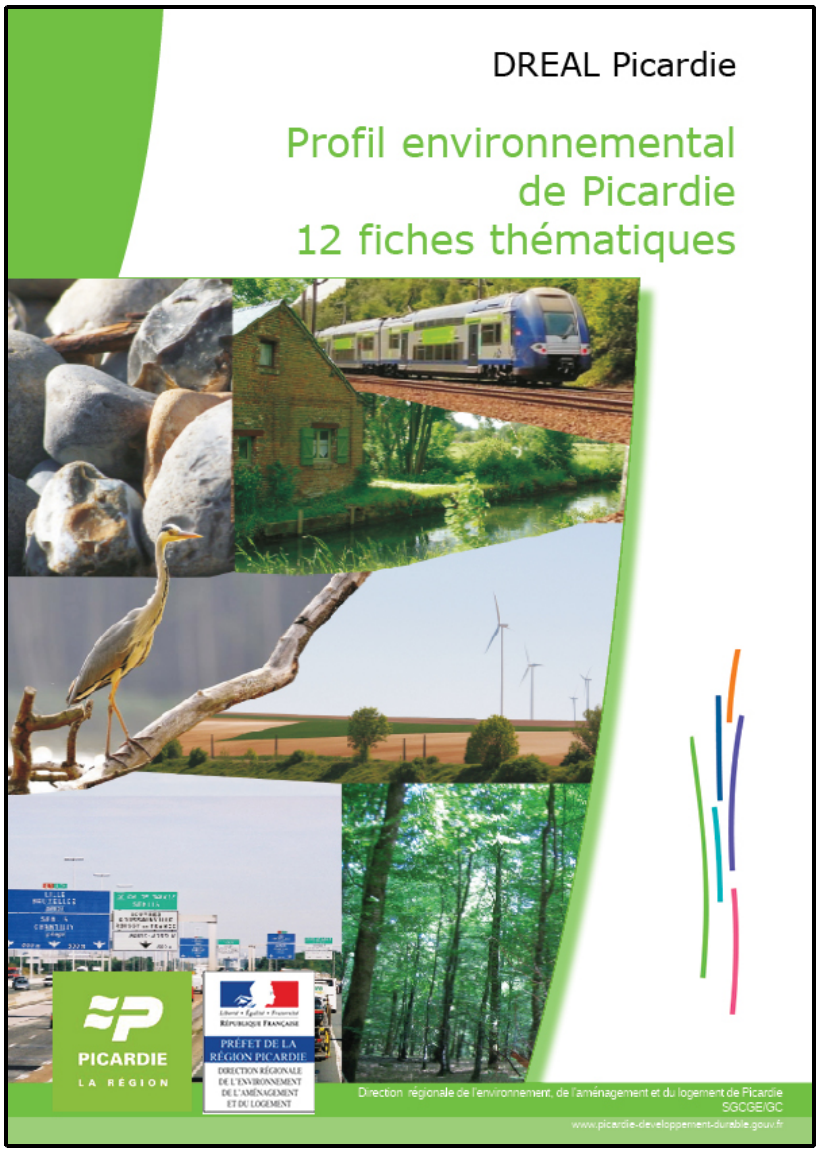

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

A. Biodiversité et fonctionnalités écologiques de l'espace

Liens aux autres thèmes :

La perte de la biodiversité est à enrayer, par un développement équilibré, durable, concerté, respectueux et cohérent du territoire

Les défis pour les années à venir sont de :

- préserver et restaurer le patrimoine naturel remarquable et quotidien,
- améliorer la connaissance, protéger les patrimoines marin et littoral, et faire cohabiter les activités maritimes et littorales par le développement durable.

Quelques chiffres

1 espèce disparaît tous les 2 ans, sur les 1660 espèces florales de Picardie,

90 % des pelouses calcaires et des landes de Picardie ont disparu en moins de 100 ans,

44 % de la flore est considérée comme menacée ou vulnérable,

4,5 % de la région est en Natura 2000,

12 % de la surface agricole utile toujours en herbe.

ETAT

La Picardie présente une responsabilité majeure en termes de protection du patrimoine naturel. En effet, **certains milieux, habitats ou espèces** qu'elle abrite sont rares ou menacés à l'échelle nationale voire européenne ou en limite d'aire de répartition. Ils sont situés sur la **côte picarde** et **ses marais arrière-littoraux** (massifs dunaires, falaises, cordons de galets unique en Europe, prairies humides), les **grandes vallées tourbeuses** et marais tourbeux alcalins (Somme, Sacy et Souche), les prairies inondables de **la vallée de l'Oise,** les **vallées de la Bresle et de l'Authie,** les **pelouses calcicoles,** les **grandes forêts** de feuillus, les **landes** à bruyères ou à Ericacées, les **bocages de Thiérache et du Pays de Bray**, les **collines du Laonnois...**

Si, pour les plantes, la **régression est très rapide** (228 espèces ou sous-espèces de plantes vasculaires ont disparu sur les 200 dernières années), la situation est aussi jugée alarmante pour les animaux : plus de 35 espèces sont jugées comme « prioritaires » et d'autres **espèces sont jugées disparues, ou supposées disparues**, comme l'Outarde canepetière, le Milan royal, la Loutre, une dizaine d'espèces de lépidoptères... Pour d'autres espèces, la **situation est grave**, comme par exemple l'Anguille dont les stocks diminuent fortement, l'Ecrevisse à pattes blanches qui ne subsiste qu'à l'état relictuel, le Butor étoilé dont on ne connaît plus que quelques spécimens...

Principales responsabilités patrimoniales de la Picardie : territoires et milieux porteurs d'enjeux très forts
Source : Région Picardie, SRPN 2008

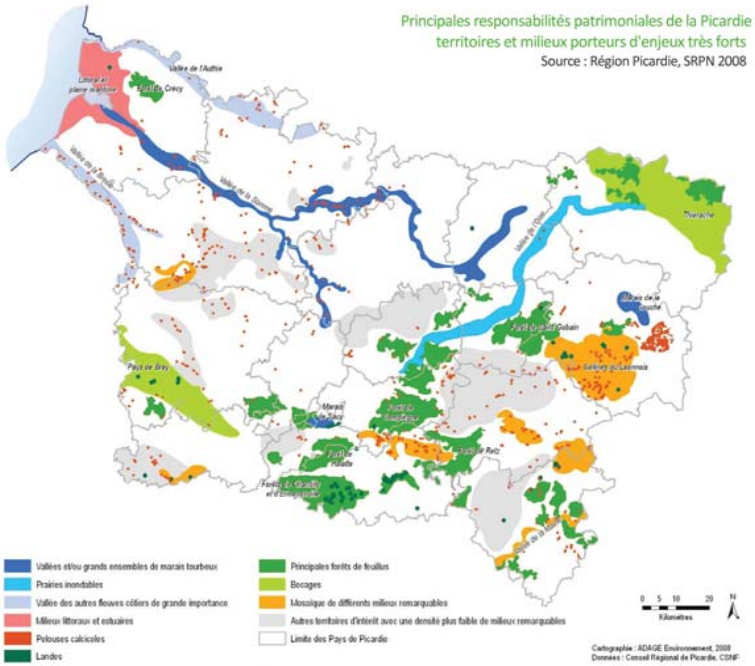

Que dit le Grenelle ?

Si la crise de la biodiversité est moins connue que celle du climat, les dégâts n'en sont pas moins graves, ni davantage réversibles. Le comité opérationnel trame verte et bleue du Grenelle s'appuie sur 4 axes et 15 programmes servant de base à l'élaboration des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique :

- stopper partout la perte de biodiversité ;
- organiser l'action en faveur de la biodiversité ;
- connaître et faire connaître la biodiversité ;
- agir pour sauver la biodiversité planétaire, au-delà de nos frontières.

PRESSIONS

La plupart des causes de disparition ou de régression sont imputables à l'activité humaine :

- abandon des pratiques traditionnelles d'exploitation,
- modification des pratiques agricoles ou forestières qui affectent des espaces de grande valeur écologique,
- pollution des milieux aquatiques,
- artificialisation des sols par l'étalement urbain,
- nouvelles infrastructures qui fragmentent les écosystèmes,
- majoration de l'érosion du fait de l'adaptation aux changements climatiques,
- apport de plantes exotiques envahissantes...

REPONSES

Malgré une reconnaissance certaine avec près de 25 % de la superficie régionale en ZNIEFF 1 et 2, les milieux naturels reconnus d'intérêt sont **inégalement répartis sur le territoire régional :** ils se concentrent au niveau des principales vallées (Oise et Somme notamment) et sur le littoral, des massifs forestiers du sud de l'Oise, des zones bocagères de Thiérache ou du Pays de Bray, et du Laonnois.

Les actions engagées sont diverses et à tous niveaux : déclinaison régionale des plans d'action d'espèces protégées, protection des aires marines, plan de reconquête des zones humides (PRZH), stratégie régionale pour le patrimoine naturel (SRPN), orientations régionales de gestion et de conservation de la faune sauvage et de ses habitats (ORGFH), trames verte et bleue (TVB), schémas départementaux des espaces naturels sensibles (ENS), Agenda 21, mesures agri-environnementales (MAE)... Les espaces littoraux et marins sont concernés par les projets de PNR Picardie maritime et le PN marin. Le futur **schéma régional de cohérence écologique** vise à mieux coordonner les politiques et les budgets alloués à la protection des espèces et des milieux constituant les trames verte et bleue.

Cadrage en Picardie

Stratégie régionale pour la protection de la nature (SRPN), 2009

Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

Orientations régionales de gestion et de conservation de la faune sauvage et de ses habitats (ORGFH)

Agenda 21

UN INDICATEUR PARMI D'AUTRES

Les oiseaux sont un bon indicateur de la santé de la biodiversité. Un protocole national de suivi a été mis en place pour en assurer la surveillance. Le **programme STOC** ou suivi temporel des oiseaux communs, désigne un programme national de suivi des populations d'oiseaux. Il mesure l'abondance de différentes espèces d'oiseaux communs sur tout le territoire national.

Cet indice est tout à fait adapté pour suivre les tendances en termes de dynamique des populations sur de vastes territoires comme la région Picardie. En Picardie, seuls les oiseaux dits "généralistes" ont une population relativement stable depuis 10 ans. Les espèces liées aux autres milieux sont plutôt en régression.

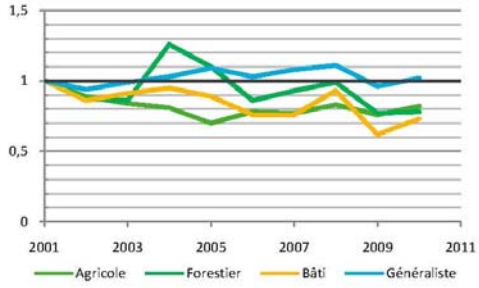

Producteur : Picardie Nature (2011) / Source : inventaire STOC

Indice d'abondance des oiseaux communs selon leur type d'habitat (STOC)